

Compte Rendu Point Rencontre Riverains

Groupe de travail « nuisances »

Jeudi 30 juin 2011

Présents :

- ❖ **Jean-Louis Arnaud** – Association des Riverains de Garosud – jeanlouis.arnaud@gmail.fr
- ❖ **Michel Averous** - Association des Riverains de Garosud – michel.averous@9online.fr
- ❖ **Jean-Claude Prouhèze** – Association des Riverains de Garosud – jean-claude.prouheze@wanadoo.fr
- ❖ **Martine Pannier** – Association Garo Déchets - mapannier@orange.fr
- ❖ **Sandrine Hoarau** – Communauté d'Agglomération de Montpellier - s.hoarau@montpellier-agglo.com
- ❖ **Guillaume Ribour** – Amétyst - guillaume.ribour@novergie.com

1) Rappel de l'objectif et de la finalité de ces rencontres

Les rencontres permettront à l'exploitant et à la CAM d'avoir des tendances ou ressenti plus rapidement qu'avec la seule analyse du jury nez. Il est bien rappelé que le travail fort bien réalisé par Air LR et l'ensemble du jury de nez n'est aucunement remis en question. Le nouveau groupe de travail aura un rendu complémentaire.

2) Calendrier et administration

L'ensemble des participants s'accorde pour fixer les groupes de travail le second mardi de chaque mois à 18h sur le site.

Les dates fixées sont en conséquence :

Mardi 9 août

Mardi 13 septembre

Mardi 11 octobre

Mardi 8 novembre

Mardi 13 décembre

Il est d'autre part convenu que dans un délai d'environ 15 jours suivant la tenue d'une réunion Amétyst adressera à chaque participant le projet de compte rendu par voie électronique. Le projet étant validé, corrigé ou amendé au cours de la réunion suivante.

3) Perception des nuisances olfactives

Il est globalement acquis que les nuisances sont rarement durables dans le temps. Elles persistent sous forme de « bouffées » d'intensité plus ou moins variables. Toujours selon l'avis des riverains les nuisances ne respectent pas toujours une logique liée à la météo. Certains points géographiques connaissent semble t-il des odeurs permanentes (rond point Rol-Tanguy, Sud Ouest du site)

Mme Panier précise qu'il pourrait être judicieux de refaire une nouvelle identification des potentiels odeurs du site (visite du jury de nez et riverains au plus près des locaux) pour permettre à l'exploitant d'apprécier au mieux l'origine de celles ci. Mme Panier cite par exemple la particularité du biofiltre 3 en cours de réglage.

4) Traitement des plaintes (appels téléphoniques)

Les riverains demandent un éclaircissement quant au traitement des plaintes enregistrées par Amétyst (consignation, suite donnée). M. Ribour indique qu'un document explicatif et diffusable sera remis au cours de la prochaine réunion.

5) Nez électronique

M. Averous demande si l'implantation des Nez électroniques est conforme à la planification. M. Ribour répond par l'affirmative. Ils sont actuellement en place et en cours de calibrage.

M. Averous demande pourquoi le logiciel d'analyse de traitement des données vendu par la société commercialisant les nez électroniques n'a pas été acheté.

M. Ribour a bien noté cette question déjà posé par M. Averous au cours de la C.L.I.S.

M. Ribour questionne les développeurs du projet et s'engage sur une réponse rapide.

M. Averous fournira à M. Ribour un document Internet sur le fournisseur des nez électroniques Alpha Mos.

6) Bruit

M. Arnaud donne une description des bruits audibles à son domicile.

M. Prouhèze indique que les bruits du Biofiltre 3 sont parfaitement audibles et gênants sur sa propriété. M. Prouhèze regrette le manque de protection acoustique du bâtiment.

7) Mouches

D'un avis commun la nuisance liée aux mouches a très fortement diminué.

8) Point sur le biofiltre 3

Mme Hoarau indique que le biofiltre 3 traite les odeurs à l'aide de la biomasse. Cette biomasse est en cours de constitution. Il apparait que l'efficacité complète du biofiltre n'est pas encore atteinte. Les campagnes de prélèvement et mesures viennent d'être entamées par l'APAVE, organisme de contrôle.

Clôture de réunion

La réunion se clôture par une visite du biofiltre 3

Prochaine réunion le 9 août 2011 - 18h - Amétyst